



## Ma photo dans un magazine

Par **Photomag**, le **18/06/2014** à **22:15**

Bonjour,

Je m'excuse d'avance mais je n'ai pas trouvé la bonne catégorie pour ma question. Elle concerne le Droit à l'image.

Je suis allée à un concert où j'ai été prise en photo . Une de ces photos apparaît en première page d'un magasin hebdomadaire national et je n'ai pas été contactée pour autoriser cela. Sur cette photo on voit ma tête et mon buste. j'ai les yeux fermés mais on me reconnaît très facilement.

Est ce que cela est autorisé par le loi ? Quelles démarches peuvent être entreprises ? La photo a été prise dans un lieu public j'en suis consciente, mais elle apparaît à présent sur un magazine largement diffusé dans le pays, il y a quand même une grande différence d'exposition ...

Merci d'avance

Par **janus2fr**, le **18/06/2014** à **22:24**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si vous êtes le sujet de la photo ou si vous apparaissez sur la photo sans que vous n'en soyez le sujet.

Par **Photomag**, le **18/06/2014** à **22:30**

Je suis au premier plan, le flash est sur moi, il y a d'autres gens autour mais personne n'est "identifiable" contrairement à moi.

Faut-il d'autres précisions ?

Par **maitreantoineregley**, le **24/06/2014** à **18:01**

A partir du moment où la photographie illustre un évènement public lié à l'actualité, le droit à l'image est bien plus compliqué à faire valoir.